

PSA finalise avec GEFCO, Allongements d'horaires et Jours fé- riés travaillés = Merci le NEC

Actualité Générale Groupe PSA

Les deux groupes ont signé un nouvel accord d'exclusivité. Le constructeur confie à nouveau à son ex-filiale, et pour cinq ans, sa logistique industrielle sur le plan mondial.

Le nouveau contrat, qui prendra effet au 1er janvier 2017 pour une durée de cinq ans, porte sur la conception et la mise en œuvre des solutions transport-logistique globales au service des trois marques : Peugeot, Citroën et DS. Il couvre l'ensemble des zones géographiques où le constructeur français opère aujourd'hui, qu'il s'agisse d'activités de production ou de distribution, soit une cinquantaine de pays au total. Voilà encore la démonstration de ce que l'on appelle la politique industrielle de l'Artichaut que notre PDG Carlos TAVARES pratique avec un certain doigté. Il est dans une logique d'externalisation permanente tout azimut, ce qui démontre bien que pour lui le cœur de métier, ce sont **les décideurs**. Ce qui doit représenter **18 personnes dans l'organigramme PSA**.

Sur tous les sites c'est la même problématique, les effectifs PCA en CDI ne font que de diminuer, c'est encore un des effets secondaires du NEC. Ce qui pose un véritable problème de fond pour ceux qui restent, étant donné que le non remplacement de ceux qui partent provoque un alourdissement insupportable des charges de travail, accompagné d'une dégradation des conditions de travail.

L'amortisseur d'ajustement de l'effectif restant toujours le même, les intérimaires qui ne font que de subir en permanence. Nous avons quelques exemples très parlants, concernant les intérimaires qui sont spoliés en termes de salaire (pas de prime de transport, pas de compensation liée au doublage etc etc.) Quand on dit que la précarité ne fait que de

s'accroître, ce n'est pas une vue de l'esprit, c'est une dure réalité. Nous avons 1564 intérimaires sur le site de Sochaux au 30/09/2016, **Chercher l'erreur ??** Les 2,4 milliards de bénéfices engrangés en 18 mois, 17 000 emplois CDI supprimés en moins de 4 ans ne suffisent pas à Carlos Tavares et aux actionnaires de PSA.



Info CE/ SOCHAUX / BELCHAMP

Au CE/Extra du 4/11/2016, la direction remet une couche avec le 11 novembre travaillé et des allongements d'horaire au Système 2 sur plusieurs semaines. Cela devient insupportable pour un grand nombre de salariés, c'est encore un **effet secondaire du NEC**. Cette situation risque d'être une normalité de travail dans peu de temps. Etant donné que la direction n'a pas l'intention d'embaucher, c'est même tout le contraire puisqu'elle va augmenter les cadences pour passer à 54 véhicules /H.

Si on veut faire comprendre à la direction que cela suffit, il n'y a pas d'autre solution que d'être acteur dans **une action collective la plus importante possible** et de dire STOP pour faire valoir des revendications.

Il ne faudrait pas oublier que le moteur d'une entreprise se sont les salariés, et que sans eux pas de voiture. **C'est avec le TOUS ENSEMBLE que nous pouvons faire reculer notre PDG.**

Actualité site de Sochaux/Belchamp

La direction qui s'inquiète d'une situation qu'elle a en partie créée, nous citons :

« Nous avons une recrudescence d'accidents de trajets pour l'année 2016 »
Comment pourrions-nous tous mieux les appréhender pour les éviter ?

Mais c'est pourtant très simple, avec un peu de bon sens et de REFLEXION CONSTRUCTIVE ?

C'est beau la morale de cette histoire qui n'est pas sans parole, ou comment responsabiliser une partie des salariés sur la problématique des accidents de trajets.

Il y a une solution toute simple : Remettre en place un service de **BUS collectif pour les salariés en incluant les équipes de nuit**, et on s'apercevra rapidement de leur efficacité en termes d'accidents de trajets.



La loi REBSAMEN sur la Pénibilité c'est Bouchons d'oreilles obligatoires à SOCHAUX/BELCHAMP.

On est dans du grand n'importe QUOI ! ou comment résoudre une situation en générant un grand nombre de problèmes internes.

C'est pourquoi La CGT demande à la direction d'établir rapidement une cartographie concernant le bruit sur les sites Sochaux/ Belchamp.

Les retraites complémentaires encore rognées

Les 6 et 7 octobre, aux conseils d'administration ARRCO et AGIRC, le MEDEF, la CFDT, FO, CFTC et CFE/CGC ont décidé la poursuite pour un an du gel des retraites complémentaires.

La CGT dénonce cette mesure, qui aggrave la situation des retraités, et accroît le décrochage entre l'évolution des retraites (0%) et l'évolution du salaire moyen (+1,4 %). Par ailleurs, les mêmes organisations ont décidé d'augmenter le prix d'achat du point de 3,4 %. Ce qui signifie, pour les salariés en

activité qu'avec le même salaire, ils vont acquérir moins de points et auront de plus petites retraites.

Voter CGT au TPE c'est IMPORTANT

La presse, le 1^{er} ministre, et M. Gattaz n'ont pas eu de mots assez durs. Contre la loi El Khomri, nous sommes des casseurs, des terroristes ! Ceux d'Air France et de Goodyear sont des voyous !

Ils voudraient affaiblir la CGT pour priver les salariés de leur seul moyen de défense, et imposer toujours plus de reculs sociaux. C'est dans ce climat que tous les salariés des très petites entreprises

(TPE = moins de 11 salariés) sont appelés à voter pour élire des délégués régionaux.

Le rêve du patronat et du gouvernement, c'est qu'à cette occasion la CGT perde la place de 1^{ère} organisation syndicale au profit de syndicats prêts à signer tous leurs mauvais coups. Et c'est aussi de notre score dans ces élections que dépendra le nombre de nos représentants aux Prud'hommes. Cela nous concerne tous !

Chacun d'entre nous connaît des salariés de TPE, dans sa famille, ses amis, ses voisins. Ce sont les salariés du petit commerce,

de l'artisanat, des associations, des aides à domicile, les gardes d'enfants... Ils vont recevoir leur matériel de vote par la poste. Ils pourront voter par internet ou par correspondance (envoi postal gratuit). **Les élections se déroulent du 28 novembre au 12 décembre. Voter CGT**

